

DOCUMENTS D'ÉVALUATION ET D'ACCREDITATION

Master Taxonomie, biodiversité, ethnobotanique et conservation des ressources naturelles (TABEC-RN)

Centre d'excellence africain en agriculture pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CEA AGRISAN)

Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar, Sénégal

Octobre 2024

Rapport publié le 03/03/2025

SOMMAIRE

Rapport d'évaluation

pages 01 à 14

Observations de l'établissement

pages 15 à 16

Décision d'accréditation

pages suivantes:

RAPPORT D'ÉVALUATION

Master Taxonomie, biodiversité, ethnobotanique et conservation des ressources naturelles (TABEC-RN)

Centre d'excellence africain en agriculture pour
la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CEA
AGRISAN)

Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar,
Sénégal

Juillet 2024

Au nom du comité d'experts¹ :

Christophe Robaglia, Président du comité

Pour le Hcéres² :

Stéphane Le Bouler, Président par intérim

En vertu du décret n°2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

SOMMAIRE

I.	Fiche d'identité de la formation	4
II.	Composition du comité d'experts	5
III.	Description de la visite sur site	5
IV.	Présentation de la formation	6
V.	Évaluation	8
	Domaine 1. La politique et la caractÉrisation de la formation	8
	Domaine 2. L'organisation pédagogique de la formation	9
	Domaine 3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation	10
	Domaine 4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation	11
VI.	Conclusion	13
	Points forts	13
	Points faibles	13
	Recommandations pour l'établissement	13
VII.	Observations de l'établissement	15

I. FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

Université/établissement : Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar
Composante, faculté ou département concerné : Département de biologie végétale et Centre d'excellence africain pour l'Agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CEA-AGRISAN)
Nom de la formation : Master en Taxonomie, biodiversité, ethnobotanique et conservation des ressources naturelles (TABEC-RN)
Filière spécialisée ou spécialité : Biologie végétale
Année de création et contexte : création en 2009, dans le cadre du système LMD
Lieu(x) où la formation est dispensée : Faculté des Sciences et techniques (FST)
Etablissement(s) : Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar
Ville(s) et campus : Dakar, Sénégal

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Nom, prénom, corps et grade :

- Kandioura NOBA, Professeur)
- Mame Samba MBAYE, Professeur

Discipline principale enseignée : Botanique, biodiversité, écologie

RÉSULTATS DES ACCRÉDITATIONS ANTÉRIEURES ET SYSTÈME QUALITÉ MIS EN PLACE

Résultats des accréditations antérieures : la formation n'a pas été soumise antérieurement à un processus d'accréditation internationale.

Système qualité mis en place :

L'UCAD a mis sur pied une Direction de la cellule interne d'assurance qualité (DCIAQ) et des cellules sectorielles qui sont chargées de veiller sur la qualité en matière de recherche et de formation. La DCIAQ et les cellules sectorielles veillent sur la concrétisation des mécanismes d'assurance qualité décliné à travers un manuel de procédure. Ce dispositif est orienté vers la satisfaction des différents acteurs, des étudiants en particulier.

MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS MIS À DISPOSITION DE LA FORMATION

L'équipe pédagogique comprend 35 personnes impliquées dans l'enseignement du master TABEC-RN : cinq professeurs titulaires ou assimilés, 14 maîtres de conférences titulaires ou assimilés, un chargé de recherche, huit post-doctorants, trois doctorants, un ingénieur informatique et trois vacataires externes. Parmi les enseignants, 14 sont des enseignants de l'UCAD, un est enseignant de l'Université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima NIASS (USSEIN) et 20 sont vacataires (UCAD ou externes).

Les étudiants disposent de salles de cours/TD équipées avec des vidéoprojecteurs, des salles de TP compatibles avec les enseignements dispensés et deux salles informatique. Des salles expérimentales de laboratoires sont également utilisées pour les TP et comprennent notamment des salles de cultures, des chambres de culture et une salle équipée pour les expérimentations de biologie moléculaire. Un herbier de plantes du Sénégal, sous la responsabilité d'un expert dans le domaine, sert également de support pour les TP. Enfin, un jardin botanique présent sur le campus est utilisé pour de nombreux travaux de groupes.

Les étudiants ont accès à une bibliothèque comportant de grandes salles très agréables, dédiées par niveau, dont une salle pour les masters. Ils ont également accès à des bases de données numériques.

EFFECTIFS ÉTUDIANTS ET LEUR TYPOLOGIE SUR LES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES

Promotion	Nbre d'inscrits en M1	Nbre d'abandons (1)	Validation du master				Taux de réussite pour une promotion (2)
			en 2 ans	en 3 ans	en 4 ans	en plus de 4 ans	
2016-2017	20	1	0	11	8		100 %
2017-2018	7	5				1	50 %
2018-2019	12	7	1	2	2		100 %
2019-2020	6	4	0	2			100 %
2020-2021	10		0	En cours			
2021-2022	15		En cours				
2022-2023	17		En cours				

(1) Les abandons ont des causes diverses : mariage, insertion professionnelle en cours de master, réussite au concours d'enseignants, entrepreneuriat, etc.

(2) Les abandons ne sont pas pris en compte dans le calcul du taux de réussite

II. COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : Christophe ROBAGLIA, professeur des universités, Université AMU – expert en biologie végétale

Experts :

- Thierry GRARD, professeur des universités, Université du littoral – expert en biochimie alimentaire
- Nathalie GUIVARC'H, professeur des universités, Université de Tours – experte en biologie et physiologie végétale, biotechnologie végétale
- Pierre GREVE, professeur des universités, Université de Poitiers – expert en biodiversité, écologie
- Julie FINKEL, étudiante, Université de Toulouse – Études en pharmacie

Le HCERES était représenté par le professeur Evelyne LANDE, conseillère scientifique.

III. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

- Date de la visite : du 8 au 11 juillet 2024
- Résumé du déroulement : la visite, d'une durée de 4 jours, a permis de rencontrer différents panels (cf. tableaux ci-après).
- Organisation de la visite et coopération de la formation et de l'établissement à accréditer : le comité a été particulièrement bien accueilli et les équipes ont fait en sorte de répondre à l'ensemble des demandes et documents.
- Problèmes éventuels : aucun

Lundi 8 juillet 2024

Session	Participants
08h10 – 09h40. Rencontre institutionnelle Présentation du CEA, de ses formations, de son auto-évaluation (15 à 20mn) Questions/réponses (45 mn)	Doyen de la faculté des sciences et techniques, assesseur à la faculté des sciences et techniques, Responsable du CEA, chef du département de biologie végétale, directeurs des formations BIOVEM et TABEC-RN (8 personnes rencontrées)
9h50 – 10h50. Assurance qualité (entretien commun pour les 2 formations)	Personnel impliqué dans l'assurance qualité et le pilotage. (4 personnes rencontrées)
11h00 – 12h00. Rencontre avec les responsables du Master Biotechnologie végétale, microbienne et amélioration des plantes (BIOVEM) (Questions/réponses, pas de présentation)	Responsable de la formation, les responsables des différentes spécialités et d'année (6 personnes rencontrées)
13h30 – 14h30. Enseignants du master BIOVEM	Panel représentatif d'enseignants et enseignants chercheurs de la formation : professeurs titulaires, contractuels, vacataires, de différentes disciplines sans les responsables du diplôme (5 personnes rencontrées)
14h30 – 15h30. Étudiants du master BIOVEM	Panel représentatif d'étudiants de la formation : différentes spécialités, années, sites, etc. (9 étudiants rencontrés)

15h40 – 16h40. Visite du campus (visite commune pour les 3 formations)	Fonds documentaire, équipement informatique, salle de travail en groupe, salles de cours et amphi, salles pour la vie étudiante, bureaux enseignants...
Débriefing à huis-clos	Premières conclusions concernant le master BIOVEM

Mardi 9 juillet 2024

Session	Participants
08h00 – 9h00. Rencontre responsable du master Taxonomie, biodiversité, ethnobotanique et conservation (TABEC) (Questions/réponses, pas de présentation)	Responsable de la formation, les responsables des différentes spécialités et d'année (6 personnes rencontrées)
09h10 – 10h10. Enseignants du master TABEC	Panel représentatif enseignants chercheurs de la formation sans les responsables du diplôme (6 personnes rencontrées)
10h20 – 11h20. Étudiants du master TABEC	Panel représentatif d'étudiants de la formation (7 étudiants rencontrés : 3 étudiants du M1 et 4 du M2)
11h40 – 12h40. Partenaires académiques (entretien commun pour les 2 formations du CEA AGRISAN : BIOVEM et TABEC)	Panel représentation des partenaires nationaux et/ou internationaux (6 personnes rencontrées)
14h00 – 15h00. Alumni & Employeurs (entretien commun pour les masters BIOVEM et TABEC)	Panel représentatif d'Alumni non enseignants et d'employeurs (11 personnes rencontrées)
15h00 – 17h00. Travail du comité à huis clos	

Jeudi 11 juillet 2024

Session	Participants
10h00 – 11h00. Session de clôture (dernières questions/réponses, pas de restitution)	Responsables du CEA AGRISAN + responsables des formations BIOVEM et TABEC
15h00 – 17h00. Travail du comité à huis clos	Finalisation des rapports <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic/évaluation - Conclusion - Points forts/faibles - Recommandations

IV. PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master Taxonomie, biodiversité, ethnobotanique et conservation des ressources naturelles (TABEC-RN) fait partie des formations encadrées par le CEA-AGRISAN, lui-même placé sous la tutelle de l'UCAD. Le CEA-AGRISAN se positionne sur la problématique de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et a pour ambition de répondre aux préoccupations des populations liées à l'impact des activités humaines sur la biodiversité dans un contexte de changements climatiques.

Le master TABEC-RN propose des enseignements liés à la diversité, l'identification par des études morphologiques et moléculaires des espèces végétales, ainsi qu'à l'étude et la gestion des écosystèmes. L'enseignement et la valorisation en ethnobiologie sont également abordés. Ce master vise à former des cadres performants en sciences de la botanique, de la biodiversité, mais également de la valorisation et de la gestion des ressources naturelles. Cette formation offre des débouchés comme botaniste, conservateur, spécialiste en inventaire de la flore et diagnostic écologique, spécialiste en aménagement et gestion de la biodiversité, spécialiste en ethnobotanie ou spécialistes en étude d'impact environnemental. Le recrutement se fait essentiellement parmi les étudiants titulaires d'une licence en Sciences de la vie et de la terre (SVT) ou de diplômes équivalents. Les professionnels peuvent également accéder au master TABEC-RN en formation continue.

La formation se déroule sur deux ans et est organisée en quatre semestres permettant de valider 30 ECTS chacun. Le premier semestre est entièrement mutualisé avec cinq autres masters, dont le master Biotechnologies végétales et microbiennes (BIOVEM), et développe des compétences transversales, telles que le traitement de données, les techniques de management et de communication et rédaction, y compris en anglais. Les deuxième et troisième semestres comportent des enseignements de spécialité tant fondamentaux que méthodologiques. Les étudiants doivent réaliser un stage obligatoire d'un mois dès le deuxième semestre. Enfin, le semestre 4 est réservé à des enseignements sur l'entrepreneuriat et un stage pratique en laboratoire ou sur le terrain d'une durée de six mois.

Le master TABEC-RN est le seul master au Sénégal à proposer un tel enseignement. Il vise à former des spécialistes capables de contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de la sécurité alimentaire et de la gestion durable de l'environnement.

Présentation de la démarche d'autoévaluation de la formation

La préparation de l'accréditation a été réalisée par un comité de pilotage composé de 27 membres représentant les différentes composantes du personnel. Ces membres ont été nommés par arrêté du doyen de la Faculté des Sciences et Techniques. Le comité de pilotage s'est appuyé sur le référentiel d'autoévaluation du Hcéres pour rédiger le présent rapport d'autoévaluation. Les 4 domaines et 15 références définis par le référentiel du Hcéres ont été traités.

V. ÉVALUATION

DOMAINE 1. LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

La master TABEC-RN forme des cadres en sciences du végétal experts en valorisation et gestion des ressources naturelles. Ce master s'inscrit pleinement dans les objectifs de l'UCAD et de la Faculté des Sciences et techniques en offrant une spécialisation aux étudiants titulaires d'une licence en science de la vie et de la terre. Ce master est rattaché de manière cohérente au Centre d'excellence africain en agriculture pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CEA-AGRISAN). Les enseignements permettent de développer les compétences personnelles des étudiants et d'acquérir les enseignements fondamentaux en systématique et écologie végétales, ainsi qu'en gestion et valorisation des ressources naturelles. Cette formation permet de rentrer directement dans la vie active ou de poursuivre en doctorat.

Le master accueille des étudiants étrangers et assure des mobilités sortantes pour les étudiants et les enseignants, même si ces mobilités restent très modestes.

Dans les accords-cadres signés en 2010 entre l'UCAD, l'Université Pierre et Marie Curie et l'Institut de recherche pour le développement (IRD), il est convenu d'accroître les relations pédagogiques et scientifiques entre les partenaires en favorisant les échanges d'étudiants et d'enseignants. Le système LMD mis en place, avec acquisition de crédits ECTS, devrait également pouvoir favoriser ces échanges. Il n'y a pas d'informations chiffrées sur les échanges qui ont eu lieu et donc si ces partenariats se sont révélés efficaces.

Le master TABEC-RN bénéficie d'un très bon adossement à la recherche.

Cet adossement se fait à travers quatre laboratoires du département de Biologie végétale de l'UCAD (Laboratoire de Botanique Biodiversité (LBB), Laboratoire Campus Biotechnologies végétales (LCBV), Laboratoire de Biotechnologies des champignons (LBC), Laboratoire commun de microbiologie (LCM)) et à au moins quatre laboratoires partenaires (Centre d'étude régional pour l'amélioration de l'adaptation à la sécheresse (CERAAS)/Institut sénégalais de recherche agricole (ISRA), Service régional d'assainissement (SRA), Centre national de recherche agronomique (CNRA)/ISRA, Laboratoire eau, énergie, environnement et procédé industriel (LE3PI)/ Ecole supérieure polytechnique de Dakar (ESP), Laboratoire de pharmacognosie/Faculté de médecine, de pharmacie et d'odonto-stomatologie (FMPO)), dont les activités sont pleinement en accord avec cette formation.

Des sites de conservation et d'expérimentation (herbier, jardin botanique, champs école, pépinière) sont également mis à disposition, ainsi que des structures telles que parcs ou réserves où des visites d'immersions sont organisées. Les équipements et les thèmes de recherches abordés par ces structures sont parfaitement en lien avec les enseignements dispensés. De nombreux supports documentaires sont disponibles pour les étudiants au sein de la bibliothèque universitaire, mais aussi à travers des herbiers et des bases de données de jardins botaniques. Ces outils sont indispensables à la mise en place d'activité de recherche en biologie végétale.

Le Master TABEC-RN est soutenu par les praticiens du monde socioprofessionnel qui participent à la formation et accueillent des étudiants.

Plusieurs conventions avec différentes structures ou laboratoires privés ou publics permettent d'avoir accès à du matériel végétal ou des expertises telles que la conception de projets en environnement et de créer des partenariats pour des programmes d'aménagement ou de suivi de sites. Ces structures participent également aux enseignements et assurent aussi l'accueil de stagiaires et le recrutement d'un nombre important de diplômés.

Conclusion

Le master TABEC-RN offre un domaine de spécialisation aux étudiants en lien avec les thématiques portées par le centre d'excellence africain en agriculture pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CEA-AGRISAN). Il renforce également l'offre de formation de l'UCAD et de la Faculté des Sciences et techniques en préparant les diplômés d'une licence à s'insérer dans le monde professionnel ou à s'inscrire en thèse. Les compétences visées permettent aux étudiants d'acquérir les bases fondamentales en sciences du végétal grâce à une équipe pédagogique performante et dynamique.

Le master a su nouer de nombreuses collaboration recherche tant au niveau national qu'international. A ce jour, les mobilités entrantes et sortantes existent mais sont peu nombreuses. Ces collaborations offrent des terrains d'étude au sein des laboratoires locaux ou partenaires et de nombreux sites ou structures permettant une approche expérimentale. Les besoins du monde socio-économique sont largement pris en compte et permettent d'assurer une orientation professionnalisante du master favorisant l'insertion professionnelle des diplômés.

DOMAINE 2. L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le Master TABEC-RN permet l'acquisition de compétences spécialisées et transversales.

La formation est structurée en quatre semestres. Le premier semestre correspond à un tronc commun à cinq autres masters, dont le master Biotechnologies végétales et microbiennes (BIOVEM), et comporte des enseignements transversaux. Outre les enseignements de management, de traitement de données et d'anglais, ce premier semestre comprend un projet personnel professionnel au cours duquel les étudiants enquêtent auprès des entreprises et des structures partenaires afin de structurer leur projet professionnel. Les semestres 2 et 3 font l'objet d'enseignements fondamentaux et méthodologiques. Un stage obligatoire d'un mois doit être réalisé au deuxième semestre. Enfin, le semestre 4 est réservé à des enseignements sur l'entrepreneuriat et un stage pratique de six mois en laboratoire ou sur le terrain. La structure du master et les enseignements proposés sont adaptés aux compétences visées par la formation.

Plusieurs approches pédagogiques ont été mises en place et les étudiants ont accès à des pépinières, des stations expérimentales et des écoles de terrain leur permettant d'appliquer les enseignements théoriques.

Les enseignements sont classiquement organisés autour de cours magistraux (CM) représentent environ la moitié des enseignements, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP), avec une augmentation du volume horaire d'enseignement entre le premier et le troisième semestre. Des séminaires, des ateliers, des visites de fermes et entreprises privées sont également organisés. Des enseignements, jusqu'à 20 % du volume global, se font en distanciel. Un syllabus pour chaque unité d'enseignement (UE) permet de cerner le contexte et les objectifs de la formation, ainsi que les compétences acquises.

Les étudiants acquièrent au cours du premier semestre des compétences en informatique et communication leur permettant d'appréhender les autres modes d'enseignements, comme les cours en distanciel ou les travaux de groupes. Des espaces d'enseignement sont prévus au sein de l'université pour assurer ces enseignements (salles de TD, salles informatique...) ou au niveau de dispositifs tels que les pépinières, les zones atelier ou les stations expérimentales (champ école du département, CNRA de Bambey, etc.). Les enseignements *in situ* sont pertinents, en particulier l'école de terrain de 15 jours en fin de semestre 3, rassemblant toute la promotion et des enseignants pour revoir et mettre en pratique sur le terrain de nombreuses méthodologies vues de façon théorique, est un élément fort de la formation qui renforce l'assimilation des cours et facilite la conduite du stage au semestre 4.

La formation n'a pas mis en place une sensibilisation pour lutter contre la fraude, le plagiat et l'éthique scientifique qui aurait toute sa place dès le semestre 1 du master.

L'enseignement de l'anglais facilitant l'ouverture à l'international est présent tout au long du parcours.

L'enseignement de l'anglais (50 h) a lieu au semestre 1. Par ailleurs, certains enseignements sont dispensés en anglais. Un club anglais, géré par les étudiants, encourage la pratique de la langue dans un autre contexte. Les enseignants participent aussi ponctuellement à ce club. Enfin, des séminaires dispensés par des partenaires internationaux sont régulièrement programmés. Il n'y a pas d'enseignement de l'anglais en deuxième année, ce qui serait profitable aux étudiants pour améliorer leur niveau. Une certification du niveau d'anglais serait également un plus.

La cohérence avec les besoins du monde socio-économique est assurée grâce aux interactions que le master TABEC-RN entretient avec des personnes du monde socio-économique.

Des praticiens du monde socioprofessionnel participent à la formation. Les interactions se font soit à travers les cours auxquels ils prennent part, soit par leur implication dans des ateliers de réflexion, permettant de réexaminer et d'évaluer les maquettes, afin de mieux les adapter au contexte socio-économique. Des enseignements relatifs au management et à la gestion des entreprises ou à l'entrepreneuriat et l'innovation sensibilisent aussi les étudiants à ces thématiques. Il en va de même du projet personnel professionnel ou des recherches effectuées par les étudiants sur les entreprises et les structures du monde socio-économique au cours du semestre 1.

Conclusion

La structure et les enseignements du master TABEC-RN sont conformes à une formation de type LMD et adaptés aux compétences visées. Les enseignements pratiques à travers des expérimentations *in situ* font la force de ce master. En particulier, l'école de terrain du dernier semestre permet aux étudiants de percevoir les spécificités des terrains d'études du Sénégal. Cette école de terrain demande un fort investissement de l'équipe pédagogique et est particulièrement appréciée par les étudiants.

L'ouverture à l'international du master se fait à travers l'enseignement de l'anglais en première année, mais l'absence de certification ne permet pas aux étudiants de valoriser leur niveau. La proximité avec les structures socio-économiques, favorise le transfert de connaissance dans le cadre de l'enseignement ou de compétences à travers les stages.

La mise en place d'une sensibilisation à l'intégrité scientifique est nécessaire tout comme un renforcement des mesures pour s'assurer de l'intégrité scientifique des documents réalisés par les étudiants surtout dans un contexte d'ouverture à l'international de ce master.

DOMAINE 3. L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DE LA FORMATION

L'attractivité de la formation est bonne en l'absence de master concurrent et parce qu'elle est en phase avec les préoccupations actuelles de sauvegarde et de gestion de la biodiversité. Les effectifs se stabilisent mais pourraient plus s'ouvrir à l'international si la communication était plus pro-active.

Créé en 2009 les effectifs des promotions sont assez fluctuants mais semblent s'être stabilisés à une quinzaine d'étudiants ces trois dernières années. Du fait de la spécificité du master TABEC-RN dans le domaine de la taxonomie et de la conservation de la biodiversité végétale, il n'y pas de concurrence thématique avec d'autres masters sénégalais. L'attractivité est également favorisée par l'offre de stages dans les laboratoires du département de biologie végétale surtout pour les étudiants souhaitant continuer en doctorat et la qualité des partenaires du master incluant des établissements de recherche étrangers (IRD, CIRAD). Ces partenariats offrent des stages scientifiques particulièrement attractifs car entièrement en phase avec les préoccupations actuelles de sauvegarde et de gestion de la biodiversité.

Le master recrute essentiellement ses étudiants dans le vivier des étudiants de licence de Sciences de la vie et de la terre de la faculté des Sciences et techniques de l'UCAD. Ces quatre dernières années, une règle selon laquelle les étudiants ne peuvent postuler qu'à un seul master du département de biologie végétale de l'UCAD favorise des candidatures plus ciblées et contribue à la stabilisation des effectifs. Néanmoins, la communication est peu pro-active, notamment à l'international. Elle se fonde à ce jour sur une plaquette présentant le programme, les débouchés et les métiers en lien avec l'expertise acquise lors de la formation diffusée au sein de l'UCAD et des universités partenaires sénégalaises ou disponibles sur le site de l'UCAD.

Les étudiants étrangers intégrant le master TABEC-RN ont initialement rejoint l'UCAD pour leur licence, même si quelques étudiants étrangers intègrent directement le master. Les critères de sélection fondés sur le mérite académiques sont clairs et respectés. Sur l'ensemble des promotions le ratio de recrutement est en faveur des garçons, mais cela s'équilibre au regard de la réussite au diplôme, qui est plus important pour les filles. Dans ce contexte, la formation contribue à l'un des objectifs du CEA-AGRISAN, d'augmenter la masse critique de femmes scientifiques.

L'attractivité est également renforcée par des aides financières. Tous les étudiants du master reçoivent une bourse de l'État à laquelle peut s'ajouter une aide du CEA AGRISAN pour l'obtention d'un logement sur le campus (selon le mérite de l'étudiant), et un complément financier sous forme d'une bourse annuelle en première et deuxième années, extensible pour six mois supplémentaires en cas de prolongation du stage. Les étudiants du master confirment le caractère attractif de ce dispositif dans leur décision d'intégrer le master.

Les étudiants bénéficient de la mise en place de parrainage favorisant leur intégration et réussite, mais la gestion des stages de deuxième année doit être plus encadrée pour optimiser la réussite au diplôme en deux ans.

Le taux de réussite des étudiants du master est analysé lors d'une réunion du comité pédagogique et a donné lieu à des propositions de modifications afin d'améliorer la réussite des étudiants. Ainsi, un dispositif de parrainage des étudiants de 1^{re} année par les étudiants de 2^e année du master ou par les doctorants issus du master a été mis en place. Cette initiative rencontre un franc succès auprès des étudiants. La proximité et la disponibilité du corps enseignant joue pour beaucoup dans l'accompagnement et la réussite des étudiants. Les cours sont également majoritairement (plus de 80 %) en présentiel ; ceux effectués en distanciel concernant les intervenants étrangers et des enseignants-chercheurs en voyage d'étude. Ce fonctionnement est très apprécié par les étudiants et favorise leur intégration et réussite.

Le taux de réussite en première année est variable, du fait d'abandons (entre 2 % et 50 % selon les promotions) dus à la réussite des étudiants à des concours parallèles de recrutement dans l'enseignement secondaire ou l'intégration du monde du travail. La réussite au diplôme des étudiants intégrant la 2^e année est de 100 % sur les deux dernières promotions diplômées mais avec des délais de diplomation long (en trois ou quatre ans) expliqués par un démarrage du stage différé de plusieurs mois, une durée de stage supérieure à six mois en raison des saisons de culture et une période de temps variable entre le dépôt du rapport et des documents pour l'autorisation de soutenance et la date effective de la soutenance. L'organisation des soutenances au fil de l'eau participe à l'allongement de la durée de diplomation et affecte le taux de réussite en deux ans qui apparaît comme une exception alors qu'il devrait être la norme. Un cadrage plus strict des durées de stage et des soutenances, par exemple en fixant un délai maximum entre le dépôt des documents de demande de soutenance et la soutenance elle-même, permettraient de mieux gérer ce point.

L'insertion professionnelle est en lien avec les objectifs du master. Les diplômés poursuivent en doctorat ou s'insèrent dans des structures privées ou se lancent dans l'entrepreneuriat.

Les enquêtes sur le devenir et l'insertion des diplômés montrent que ce master ouvre aussi bien sur une poursuite d'étude en doctorat (30 %) que sur une intégration professionnelle immédiate, en particulier au Sénégal où le bassin de l'emploi est demandeur des compétences développées dans cette formation. Les thèses se déroulent dans les laboratoires de l'UCAD mais également dans des laboratoires étrangers, partenaires comme l'Université libre de Bruxelles, ou non partenaire de la formation, gage d'un master reconnu à l'international. L'entrepreneuriat est aussi favorisé par la formation, et conduit à la création d'entreprises. Dans le secteur privé les postes occupés sont de type chargé de projets dans des organismes publics ou des organisations non gouvernementales (ONG), consultants, ou ingénieur qui correspondent bien à un niveau master, mais beaucoup sont encore recrutés au niveau technicien. L'étude qualitative de la nature des postes occupés et du délai d'obtention du premier emploi serait également un outil précieux pour l'équipe pédagogique afin d'argumenter sur la pertinence de la formation.

Conclusion

L'attractivité du master TABEC-RN est bonne avec une stabilisation des effectifs sur les trois dernières années. Une communication plus pro-active permettrait néanmoins d'élargir le vivier de recrutement au-delà des diplômés de l'UCAD et les effectifs inscrits.

La réussite des étudiants au master est conditionnée par l'obtention d'un stage et la soutenance d'un mémoire. L'organisation actuelle conduit à un délai de diplomation trop long (trois à quatre ans). Les indicateurs de taux de réussite et d'insertion professionnelle doivent être complétés afin de pouvoir être utilisés comme de réels outils de pilotage et d'aide à la décision par le comité pédagogique et l'équipe enseignante.

Le master permet une poursuite d'étude doctorale au Sénégal ou à l'international dans le cadre de cotutelles de thèses. Les diplômés peuvent aussi bénéficier d'une insertion professionnelle directe. Une étude plus qualitative de l'insertion professionnelle est en cours.

DOMAINE 4. LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

La formation s'appuie sur une équipe pédagogique bien identifiée et expérimentée de l'UCAD.

L'équipe pédagogique du master TABEC-RN est parfaitement identifiée et qualifiée. La coordination pédagogique du master TABEC-RN est pilotée par deux professeurs de la spécialité du master, dont un est impliqué dans plusieurs enseignements. Les semestres ainsi que chaque unité d'enseignement sont sous la responsabilité d'enseignants parfaitement identifiés. L'équipe pédagogique est composée de personnels enseignants, post-doctorants et doctorants de l'université ou d'autres structures académiques et de personnels administratifs. Des professionnels sont également impliqués pour 30 % des enseignements. Les enseignements dispensés sont en adéquation avec les spécialités des enseignants.

Le master TABEC-RN dispose de moyens humains et matériels pour assurer la formation avec un besoin de renfort pour la logistique du master

La formation s'appuie sur un nombre significatif d'enseignants titulaires (26), de personnels administratifs et techniques (15) du département de biologie végétale. Ce master a bénéficié de trois recrutements d'enseignants-chercheurs sur les dernières années, renforçant ainsi l'équipe pédagogique de la formation. Elle s'appuie également sur les doctorants et post-doctorants des laboratoires pour les encadrements de travaux dirigés et de vacataires, provenant d'autres universités ou du monde socio-économique. Les personnels administratifs et techniques chargés des tâches techniques en laboratoire et en salle de travaux pratiques sont partagés entre toutes les formations, ils sont en sous-effectif ce qui pénalise l'organisation de travaux pratiques.

Le CEA AGRISAN accompagne le renforcement de compétences des enseignants titulaires en leur offrant tous les deux ans, un soutien financier pour des voyages d'étude à l'étranger ou la participation à des colloques internationaux. Des offres de formations internes au CEA-AGRISAN à de nouvelles méthodes pédagogiques sont également proposées aux enseignants de la formation. Ces dernières gagneraient à être étendues aux personnels vacataires sous contrat. Une plateforme pédagogique existe mais elle n'est utilisée que partiellement par les enseignants et gagnerait à être exploitée de façon optimale pour faciliter les échanges d'informations et de documents avec les étudiants. En effet, il apparaît que les échanges entre les étudiants et les enseignants utilisent plus souvent des canaux informels (réseaux sociaux) que ces plateformes, pourtant plus performantes pédagogiquement.

La bibliothèque de l'UCAD met à disposition des bases de données et des outils de recherche bibliographique garantissant l'accès à l'information adéquate. A la date de la visite, l'établissement dispose de suffisamment de salles de cours équipées de système de projection vidéo et d'une salle de TP bien équipée en petit matériel nécessaire à la réalisation des travaux pratiques. Certains appareillages peuvent être partagés avec les laboratoires de recherche où travaillent les enseignants-chercheurs impliqués dans la formation. Les moyens financiers du master TABEC-RN sont assurés pour partie par les frais d'inscription des étudiants, par la dotation de l'UCAD et par les projets de recherche des enseignants-chercheurs notamment pour la prise en charge de certains TP et surtout des stages.

La formation est impliquée dans une démarche d'amélioration continue qui associe des praticiens du monde socioprofessionnel.

Le master suit un processus d'évaluation depuis sa création en 2009 à plusieurs niveaux : locale par l'équipe coordinatrice du master et la DCIAQ (Direction de la cellule interne d'assurance qualité) et une évaluation nationale par l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (ANAQSUP), afin de faire progresser cette formation au bénéfice des étudiants et de leur insertion dans le monde professionnel.

L'équipe coordinatrice du master évalue deux fois par an le bilan des activités de la formation ainsi que les enquêtes de satisfaction des étudiants qui sont faites par unité d'enseignement. Chaque unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation par les étudiants, à l'aide d'un questionnaire détaillé permettant de rendre compte de l'appréciation du cours sur des aspects organisationnels, pédagogiques et de modalités de contrôle, mais également en mettant en avant les apports de cet enseignement. Les étudiants sont encouragés à préciser les aspects les plus appréciés et ceux à améliorer.

Des ateliers sont régulièrement organisés, regroupant une cinquantaine de personnes représentants des institutions académiques, de recherche, des structures de développement et du monde socio-économique public comme privé. Ils ont permis de réviser l'offre de formation et de lui donner une orientation professionnalisante.

Ces analyses entraînent chaque année l'établissement de propositions de modifications du programme. Des exemples de retours récents des fiches d'évaluation font état d'une satisfaction globale. Un conseil académique, faisant office de conseil de perfectionnement, auprès de la Faculté des Sciences et techniques permet d'exposer les faiblesses relevées et d'identifier les moyens d'y remédier. Néanmoins, ce conseil gagnerait à intégrer des représentants étudiants, des alumni et des personnels extérieurs à l'université, relevant du milieu socio-économique privé.

Le recrutement des étudiants est transparent tout comme des critères de diplomation.

Un arrêté est publié annuellement précisant la liste des formations ouvertes et des modalités de candidature. Les prérequis et la validation des diplômes non établis par l'UCAD est claire. Les modalités de sélection sont transparentes.

Au sein du master, la gestion des notes et des conventions de stage se fait par l'intermédiaire d'une plateforme. Les conventions de stage sont établies en amont du stage et cadre les conditions d'accueil, de rémunération ainsi que la durée du stage.

Conclusion

La coordination du master s'appuie sur une équipe pédagogique bien identifiée et compétente, constituée d'enseignants chercheurs du département de biologie végétale et renforcé par des vacataires et des professionnels permettant d'assurer l'intégralité du programme du master. Une plateforme pédagogique joue un rôle essentiel pour la gestion des notes et des conventions de stage mais elle pourrait être plus mobilisée pour les activités pédagogiques en lieu et place des canaux informels utilisés par les enseignants.

Le master s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et d'évaluation s'appuyant sur un conseil de perfectionnement qui gagnerait à intégrer des représentants étudiants et des personnes du monde socio-économique. Les modalités de recrutement sont clairement communiquées et sont équitables

VI. CONCLUSION

La force de ce master est de former des spécialistes en taxonomie végétale, enjeu sociétal majeur pour favoriser la protection de la biodiversité. Il a donc toute sa place au sein de l'offre de formation du département de biologie végétale et propose un débouché pour les étudiants de la licence Sciences et vie de la terre de l'UCAD ou d'autres universités. Les effectifs semblent se stabiliser ces dernières années, même si une politique plus dynamique de communication permettrait d'élargir le vivier de recrutement et d'augmenter les effectifs accueillis.

Le master bénéficie de plusieurs atouts, notamment en proposant des formations in situ (école de terrain). Son très bon adossement aux laboratoires de recherche permet aux diplômés de pouvoir poursuivre en thèse au sein de l'UCAD ou dans le cadre de co-tutelle de thèse internationales démontrant la qualité des personnes diplômées. L'insertion professionnelle immédiate est également bonne, même si certains emplois occupés sont parfois à un niveau de technicien. La participation d'un nombre important de personnes du monde socio-professionnel contribue à la professionnalisation des étudiants.

Le projet de construction d'un nouveau bâtiment sur 12 000 m² financé en partie par le CEA AGRISAN ouvre des perspectives intéressantes en proposant sur un lieu unique à destination des trois CEA de l'UCAD des plateformes techniques permettant la mutualisation des équipements. Ce nouveau bâtiment pourrait être un moyen de renforcer la capacité d'accueil des laboratoires pour des TP ou des stages de master. Néanmoins, cela supposera un renforcement des moyens humains et tout particulièrement du nombre de techniciens de laboratoire.

La mise en place d'une sensibilisation des étudiants au plagiat, à la fraude ainsi qu'à l'éthique scientifique est primordiale. Cette problématique est renforcée par l'arrivée de l'intelligence artificielle dans le monde professionnel et scientifique. Il est donc nécessaire que le master s'empare de cette question et puisse transformer à son avantage ces outils pour la formation des étudiants. Une concertation transversale entre tous les masters du département de biologie végétale (et de l'UCAD) permettrait d'uniformiser la gestion de cette problématique.

Enfin, l'équipe pédagogique doit s'assurer que l'obtention du diplôme se fasse dans un délai raisonnable.

POINTS FORTS

- Une formation répondant à un enjeu sociétal majeur visant à favoriser la protection de la biodiversité
- Un très bon adossement à la recherche renforcé par des partenariats internationaux et nationaux avec les centres de conservation locaux et les parcs nationaux
- Une équipe pédagogique performante et dynamique
- Un support du CEA-AGRISAN tant sur les volets financiers que sur l'accompagnement de la démarche qualité

POINTS FAIBLES

- Une attractivité encore faible de la formation même si les effectifs sont en hausse
- Un taux de diplomation en deux ans affecté par des soutenances trop tardives
- Une absence de sensibilisation à l'intégrité scientifique
- Une faible exploitation des résultats d'enquêtes et des données d'insertion professionnelle et une absence d'étudiants et de partenaires socio-professionnels au sein du conseil de perfectionnement
- Une utilisation d'outils de communication avec les étudiants privilégiant les réseaux sociaux, au détriment de l'utilisation de la plateforme pédagogique mise à disposition par l'UCAD

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT

- Une politique de communication plus active et élargie permettrait d'élargir le vivier de recrutement des étudiants et la taille des promotions.
- L'organisation pédagogique devrait tendre à une diplomation en deux ans conformément au système LMD, les étudiants accueillis relevant de la formation initiale. Pour cela, un encadrement plus strict du

stage et de la soutenance doit être envisagé, par exemple, en arrêtant des périodes de soutenance (deux ou trois dans l'année) et en communiquant en amont auprès des étudiants sur la nécessité de respecter ces périodes. Ces périodes fixes de soutenance permettraient de constituer des jurys comprenant des membres pérennes et d'harmoniser ainsi les évaluations.

- La sensibilisation à l'intégrité scientifique doit faire partie de la maquette pédagogique et donner lieu à la rédaction d'un ensemble de dispositions permettant de lutter contre toute forme de plagiat ou de fraudes.
- L'inclusion des étudiants et des partenaires non-académiques au conseil de perfectionnement permettrait qu'ils expriment leurs besoins. La communication au sein du conseil des résultats agrégés des évaluations des enseignements par les étudiants systématisés et des besoins des entreprises (par exemple recueillis lors des soutenances de mémoire) permettrait de mener une réflexion sur les orientations stratégiques et pédagogiques du master.
- La taille des promotions accueillie permet une grande proximité entre les étudiants et l'équipe pédagogique. Toutefois, un usage plus systématique de la plateforme pédagogique de l'UCAD et utilisé dans d'autres formations, est nécessaire afin de garantir l'accès aux ressources pédagogiques à l'ensemble des étudiants.

VII. OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

ESNS
RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES

Département Biologie végétale
Email : samba.sylla@ucad.edu.sn
B.P. 5005 Dakar-Fann

N° UCAD/FST/BV

Dakar, le 08 octobre 2024

Le Directeur du CEA-AGRISAN

à

**A Monsieur Stéphane Le Bouler, Président
par intérim du Hcéres**

Objet : Commentaires sur le rapport provisoire du Master TABEC-RN

Monsieur le Président,

Nous venons par la présente lettre, vous faire part de nos commentaires sur le rapport d'évaluation du Master en Taxonomie, biodiversité, ethnobotanique et conservation des ressources naturelles (TABEC-RN). Ces commentaires portent essentiellement sur certains points faibles et sur les recommandations.

En ce qui concerne les points faibles (1. Un taux de diplomation en deux ans affecté par des soutenances trop tardives ; 2. Une diversification faible du vivier de recrutement et 3. Une utilisation d'outils de communication avec les étudiants privilégiant les réseaux sociaux, au détriment de l'utilisation de la plateforme pédagogique mise à disposition par l'UCAD), nous avons fait les commentaires suivants :

Pour le point 1, certaines soutenances tardives concernent des étudiants dont les sujets portent sur des cultures pluviales. Des retards ou perturbations durant l'hivernage impactent sur la durée des activités de recherche et constituent la principale cause de retards de soutenance constatés.

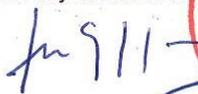
Pour le point 2, le Master recrute des étudiants venant de différentes universités du Sénégal et de l'Afrique (Comores, Bénin, Cameroun, etc.).

Pour le point 3, la plateforme sert dans la mise à disposition des ressources pédagogiques. Elle permet aussi aux étudiants de recevoir leurs résultats d'évaluation. L'utilisation des réseaux sociaux assure une meilleure réactivité des étudiants. Tous les étudiants ont des adresses E-mail institutionnelles.

En ce qui concerne les recommandations, nous en prenons acte. Sans délai, nous mettrons à profit nos moyens et outils pour assurer l'exécution de chacune des recommandations. Les accréditations permettront d'améliorer l'attractivité de l'offre de formation sur le continent et à travers le monde. Le CEA va se doter d'un laboratoire de langue pour prendre en charge l'enseignement des langues étrangères facteur d'intégration régionale et d'internationalisation. Les enseignements sur le droit de propriété intellectuelle et la rédaction scientifique abordent les aspects d'intégrité scientifique. Il sera demandé une révision du programme d'enseignement pour prendre en compte les aspects ayant trait au plagiat.

Nous vous remercions de toute l'attention que vous avez voulu porter à notre demande d'accréditation, et vous prions de recevoir nos distinguées salutations.

Prof. El Hadji Samba N. SYLLA





2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)



DÉCISION D'ACCRÉDITATION

Master en Taxonomie, Biodiversité, Ethnobotanique et Conservation des Ressources Naturelles (TABEC-RN)

Centre d'excellence africain en agriculture pour
la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CEA-
AGRISAN), Dakar

Université Cheikh Anta Diop (UCAD), Dakar

Sénégal

Octobre 2024

PORTÉE DE LA DÉCISION D'ACCREDITATION ÉMISE PAR LE HCÉRES

Le HCÉRES a fondé son processus d'évaluation sur un ensemble d'objectifs que les programmes d'études doivent poursuivre pour assurer une qualité reconnue en France et en Europe. Ces objectifs se déclinent en quatre critères d'accréditation.

La Commission d'accréditation émet un avis sur l'accréditation du programme d'études après examen du dossier. Le Président du Hcéres prend la décision sur la base de l'avis de la Commission et du rapport d'évaluation finale du programme. Cette décision d'accréditation, prise en séance plénière, est le résultat d'un processus collégial et raisonné.

La décision d'accréditation du programme d'études par le Hcéres correspond à l'attribution d'un label à l'entité évaluée.

Cette décision est indépendante des accréditations effectuées par l'Etat français et n'entraîne donc pas la reconnaissance en France de l'établissement ou des diplômes délivrés par celui-ci.

Décision n° EI-2024-60 portant sur l'accréditation du programme de Master en Taxonomie, Biodiversité, Ethnobotanique et Conservation des Ressources Naturelles (TABEC-RN), délivré par le Centre d'excellence africain en agriculture pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CEA-AGRISAN) et par l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), à Dakar, au Sénégal.

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° DEI_2024_CONV6 du 19 mars 2024 relative à l'évaluation/accréditation du Master en Taxonomie, Biodiversité, Ethnobotanique et Conservation des Ressources Naturelles (TABEC-RN), délivré par le Centre d'excellence africain en agriculture pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CEA-AGRISAN) et par l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), à Dakar, au Sénégal.

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 25 octobre 2024,

Décide :

Article 1^{er}

Après avoir constaté que Master en Taxonomie, Biodiversité, Ethnobotanique et Conservation des Ressources Naturelles (TABEC-RN), délivré par le Centre d'excellence africain en agriculture pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CEA-AGRISAN) et par l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), à Dakar, au Sénégal, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

Le master TABEC-RN offre un domaine de spécialisation aux étudiants en lien avec les thématiques portées par le centre d'excellence africain en agriculture pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CEA-AGRISAN). Il renforce également l'offre de formation de l'UCAD et de la Faculté des Sciences et techniques en préparant les diplômés d'une licence à s'insérer dans le monde professionnel ou à s'inscrire en thèse. Les compétences visées permettent aux étudiants d'acquérir les bases fondamentales en sciences du végétal grâce à une équipe pédagogique performante et dynamique.

Le master a su nouer de nombreuses collaborations recherche tant au niveau national qu'international. A ce jour, les mobilités entrantes et sortantes existent mais sont peu nombreuses. Ces collaborations offrent des terrains d'étude au sein des laboratoires locaux ou partenaires et de nombreux sites ou structures permettant une approche expérimentale. Les besoins du monde socio-économique sont largement pris en compte et permettent d'assurer une orientation professionnalisante du master favorisant l'insertion professionnelle des diplômés.

CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

La structure et les enseignements du master TABEC-RN sont conformes à une formation de type LMD et adaptés aux compétences visées. Les enseignements pratiques à travers des expérimentations *in situ* font la force de ce master. En particulier, l'école de terrain du dernier semestre permet aux étudiants de percevoir les spécificités des terrains d'études du Sénégal. Cette école de terrain demande un fort investissement de l'équipe pédagogique et est particulièrement appréciée par les étudiants. L'ouverture à l'international du master se fait à travers l'enseignement de l'anglais en première année, mais l'absence de certification ne permet pas aux étudiants de valoriser leur niveau. La proximité avec les structures socio-économiques, favorise le transfert de connaissance dans le cadre de l'enseignement ou de compétences à travers les stages.

La mise en place d'une sensibilisation à l'intégrité scientifique est nécessaire tout comme un renforcement des mesures pour s'assurer de l'intégrité scientifique des documents réalisés par les étudiants surtout dans un contexte d'ouverture à l'international de ce master.

CRITÈRE 3 : L'ATTRACTIVITÉ, LA PERFORMANCE ET LA PERTINENCE DE LA FORMATION

L'attractivité du master TABEC-RN est bonne avec une stabilisation des effectifs sur les trois dernières années. Une communication plus pro-active permettrait néanmoins d'élargir le vivier de recrutement au-delà des diplômés de l'UCAD et les effectifs inscrits. La réussite des étudiants au master est conditionnée par l'obtention d'un stage et la soutenance d'un mémoire. L'organisation actuelle conduit à un délai de diplomation trop long (trois à quatre ans). Les indicateurs de taux de réussite et d'insertion professionnelle doivent être complétés afin de pouvoir être utilisés comme de réels outils de pilotage et d'aide à la décision par le comité pédagogique et l'équipe enseignante. Le master permet une poursuite d'étude doctorale au Sénégal ou à l'international dans le cadre de cotutelles de thèses. Les diplômés peuvent aussi bénéficier d'une insertion professionnelle directe. Une étude plus qualitative de l'insertion professionnelle est en cours.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

La coordination du master s'appuie sur une équipe pédagogique bien identifiée et compétente, constituée d'enseignants chercheurs du département de biologie végétale et renforcé par des vacataires et des professionnels permettant d'assurer l'intégralité du programme du master. Une plateforme pédagogique joue un rôle essentiel pour la gestion des notes et des conventions de stage mais elle pourrait être plus mobilisée pour les activités pédagogiques en lieu et place des canaux informels utilisés par les enseignants. Le master s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et d'évaluation s'appuyant sur un conseil de perfectionnement qui gagnerait à intégrer des représentants étudiants et des personnes du monde socio-économique. Les modalités de recrutement sont clairement communiquées et sont équitables.

Article 2

Le Master en Taxonomie, Biodiversité, Ethnobotanique et Conservation des Ressources Naturelles (TABEC-RN), délivré par le Centre d'excellence africain en agriculture pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CEA-AGRISAN) et par l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD), à Dakar, au Sénégal, est accrédité pour une durée de cinq ans, à compter de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Une politique de communication plus active et élargie permettrait d'élargir le vivier de recrutement des étudiants et la taille des promotions.
- L'organisation pédagogique devrait tendre à une diplomation en deux ans conformément au système LMD, les étudiants accueillis relevant de la formation initiale. Pour cela, un encadrement plus strict du stage et de la soutenance doit être envisagé, par exemple, en arrêtant des périodes de soutenance (deux ou trois dans l'année) et en communiquant en amont auprès des étudiants sur la nécessité de respecter ces périodes. Ces périodes fixes de soutenance permettraient de constituer des jurys comprenant des membres pérennes et d'harmoniser ainsi les évaluations.
- La sensibilisation à l'intégrité scientifique doit faire partie de la maquette pédagogique et donner lieu à la rédaction d'un ensemble de dispositions permettant de lutter contre toute forme de plagiat ou de fraudes.
- L'inclusion des étudiants et des partenaires non-académiques au conseil de perfectionnement permettrait qu'ils expriment leurs besoins. La communication au sein du conseil des résultats agrégés des évaluations des enseignements par les étudiants systématisés et des besoins des entreprises (par exemple recueillis lors des soutenances de mémoire) permettrait de mener une réflexion sur les orientations stratégiques et pédagogiques du master.
- La taille des promotions accueillie permet une grande proximité entre les étudiants et l'équipe pédagogique. Toutefois, un usage plus systématique de la plateforme pédagogique de l'UCAD et utilisé dans d'autres formations, est nécessaire afin de garantir l'accès aux ressources pédagogiques à l'ensemble des étudiants.



La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 31 octobre 2024

Signé par
Stéphane Le Bouler
Le président par intérim



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)